Arnaud HAREL
Production laitière bio

EARL LE BOIS D'ARRY
VAL D'ARRY | PRÉ-BOCAGE

L'EXPLOITATION DEPUIS 2018

- 2 UHT installées et 2,7 UHT salariées
- SAU de 160 ha (135 ha prairies)
- Référence laitière : 725 000 L vendus
- Mode de commercialisation : Laiterie Les Prés Rient bio
- 140 VL + 25 UGB génisses (18 % taux de renouvellement)
- Sols limono-sableux et limono-argileux
- Conversion bio : 2010

OBJECTIFS DE L'EARL

- Développer un système herbager très pâturant
- Libérer du temps
- Baisser le renouvellement pour retrouver une autonomie alimentaire. Reboisement (ombre), fidéliser la main d'oeuvre
- Poursuivre l'élevage après le départ de François

ATOUTS	CONTRAINTES
• Parcellaire 40 ha groupés autour de l'exploitation • Sols portants au printemps	• Parcelles de pâturage séchantes

TYPE DE REPRISE :

- ▶ Transmission HCF progressive
- ▶ Arrivée d'un associé dans GAEC pour préparer la transmission
- ▶ Arnaud, fils d'agriculteur

Reprise/achat des parts en 2018

CHRONOLOGIE INSTALLATION EARL LE BOIS D'ARRY

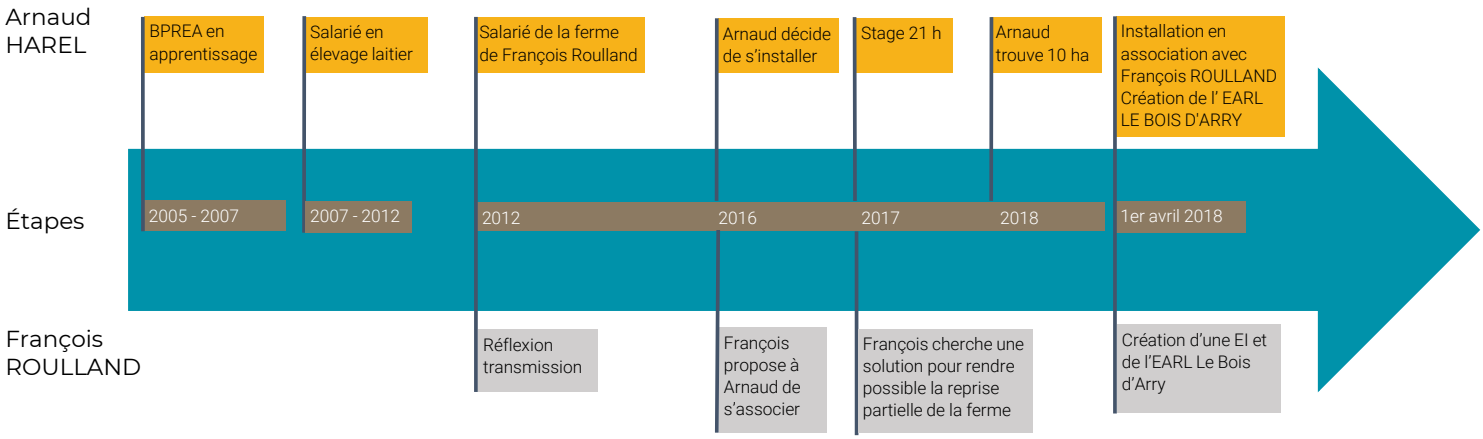

FICHE REPRISE · INSTALLATION

OBJECTIFS D'INSTALLATION

- Travailler en étant en phase avec mes propres objectifs.
- Passer de salarié à associé.
- Partager les prises de décisions.

DÉROULEMENT DE LA TRANSMISSION

2005-2007 | Arnaud BPREA à Coutances en apprentissage.

2008-2012 | Expériences professionnelles salarié agricole dans des fermes laitières conventionnelles.

2012 | Arnaud salarié de la ferme de François ROULLAND. Salarié de 2012 à 2018 au Locheur.

2016 | Arnaud réfléchit à s'installer, mais souhaite ne pas être seul sur une ferme.
Arnaud visite des fermes à reprendre.

2016 | François commence à réfléchir à la transmission pour un départ en retraite futur. Il propose à Arnaud de s'associer.

2017 | Arnaud participe au stage 21h pré-installation.

2018 | Arnaud recherche de la surface pour un projet d'installation/association avec François : 10 ha en location à 5 km du siège.

1er avril 2018 | Installation d'Arnaud. Il devient sociétaire de l'EARL LE BOIS D'ARRY dont il achète la moitié des parts.

Modalités pour permettre la reprise progressive
Séparation de l'exploitation individuelle en 2 entreprises :

- EARL LE BOIS D'ARRY (50 % François, 50 % Arnaud) pour l'activité lait avec les 2/3 des surfaces.
- EI François : 1/3 des surfaces, les bâtiments, le matériel et les génisses.

PROJET DU GAEC

Faire évoluer les 2 structures en une seule pour faciliter la transmission de François.

PROJET DU REPRENEUR

Faire évoluer la ferme et continuer les échanges parcellaires pour agrandir la surface pâturée par les VL.
Diminuer le nombre de génisses élevées pour libérer de la surface aux VL.

PROJET DU CÉDANT

Préparer son départ en trouvant un associé pour poursuivre l'association. Trouver un remplaçant qui corresponde aux attentes d'Arnaud.
Le salariat c'est complexe : difficulté à trouver et fidéliser des salariés dans le contexte actuel.

OUTILS À REPRENDRE

Montage pour reprise :
Avec un conseil du CERFRANCE : création de 2 structures
→ Une EARL pour l'activité lait avec les 2/3 des surfaces
→ Une Exploitation Individuelle (EI) au nom de François ROULLAND avec :
- 1/3 des surfaces
- Les bâtiments
- Le matériel
- Les génisses : vendues à 3 mois, rachetées par l'EARL 1 mois avant la mise-bas.

Fonctionnement des 2 structures :
→ L'EI loue les installations à l'EARL et vend du fourrage.
→ Les génisses sont achetées à 3 mois par l'EI et rachetées par l'EARL 1 mois avant la mise-bas.

Foncier :
- 10 ha en propriété de Arnaud.
- 10 ha en propriété de François.
- 2/3 à l'EARL.
- 1/3 à l'EI.

Évaluation de la reprise :
→ Arnaud a acheté 70 000 € de parts sociales pour s'installer : la moitié du cheptel.

→ Installation aidée | DJA : 22 000 € si prévisionnel réalisé.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Chiffrage transmission avec le CER.

Lourdeur administrative. Difficulté de se projeter à 5 ans comme demandé dans le Plan d'Exploitation (PE).

Aspects économiques, administratifs et fiscaux difficiles à appréhender la première année, puis avec le conseiller de gestion qui explique bien, Arnaud a trouvé ses marques.

Arnaud avait déjà ses repères dans la ferme. Le plus gros changement a été la gestion du personnel pour lequel il s'est formé.

Au niveau main d'oeuvre : 1 journée. Il souhaite pouvoir se libérer 1 après-midi par semaine également.

Disponibilités : 1 WE/2 et 4 semaines de vacances par associé et par an.

BILAN TRÈS POSITIF

« M'associer avec un agriculteur expérimenté a sécurisé mon installation. C'est une force quand les commerciaux viennent à la ferme !

Je suis intéressé de voir que les projets mis en place fonctionnent. J'apprécie d'avoir la possibilité d'essayer de nouvelles choses et d'innover que ce soit pour les animaux ou pour la terre (simplification des semis, nouveaux mélanges).

En revanche, je mets un bémol sur la gestion de la main d'œuvre et les démarches administratives en agriculture.

Ce serait à faire je referai la même chose. »

En résumé

- **Le parcours d'installation a duré preque 2 ans entre le début de la réflexion et l'installation.**
- **Installation d'un associé (Arnaud, installation aidée).**
- **L'installation dans un GAEC existant est très accesible financièrement**

BIO EN NORMANDIE
Les agricultrices et agriculteurs bio

AVEC LE SOUTIEN DE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
AGENCE eau SEINE NORMANDIE
Vrai C'EST MA NATURE